

Les suites et les conséquences du congrès de La Haye

Source: CVCE. European Navigator. Étienne Deschamps.

Copyright: (c) CVCE.EU by UNI.LU

Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.

Consultez l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

URL:

http://www.cvce.eu/obj/les_suites_et_les_consequences_du_congres_de_la_haye-fr-4efc228a-9afb-469e-9a04-bd703869e2e1.html

Date de dernière mise à jour: 08/07/2016



Les suites et les conséquences du congrès de La Haye

A l'issue de ses travaux, le congrès de l'Europe à La Haye adopte trois résolutions consacrées aux enjeux politiques, économiques et sociaux et culturels. Dans les mois qui suivent, le Comité international de coordination des mouvements pour l'unité européenne (CICMUE) s'active pour transformer ces recommandations en réalités concrètes. En octobre 1948, il se transforme lui-même en un Mouvement européen qui entend peser sur le cours des événements en exerçant une pression permanente sur les leaders politiques des pays d'Europe occidentale et en mobilisant leurs opinions publiques. Sur le plan politique, le Mouvement européen fait du projet d'Assemblée parlementaire son objectif principal. Et favorise ainsi, après d'intenses négociations, la création du Conseil de l'Europe dont le statut est signé à Londres le 5 mai 1949. Déjà étudiée par certains participants du congrès de La Haye, l'idée d'une Charte et d'une Cour européennes des droits de l'homme s'impose rapidement. Ce qui explique que le 4 novembre 1950, les représentants des États membres du Conseil de l'Europe signent à Rome la Convention européenne pour la protection des droits de l'homme et des libertés fondamentales, laquelle prévoit un système juridictionnel pour en assurer l'application et le respect. Sur le plan culturel, les efforts du Mouvement européen sont couronnés de succès en 1950 par la création à Genève du Centre européen de la culture et par l'inauguration, la même année à Bruges, du Collège d'Europe qui dispense une formation de pointe dans certaines sciences humaines sous l'angle de l'unité européenne. En revanche, la résolution économique du congrès de La Haye restera sans effet immédiat. Ce qui n'empêche pas que de nombreux thèmes déjà évoqués par la commission économique et sociale - dans des domaines tels que l'agriculture, l'union monétaire ou la libre circulation des personnes - connaîtront d'importants développements dans les années ultérieures, devenant même parfois un des ferments du processus d'intégration européenne.